



PCA Charleville-Mézières

Réservation de la salle La Forrière

ROUTE DE WARNECOURT 08090 WARNECOURT

Les réservations sont à effectuer au comptoir des ventes (☎ : 03.24.36.54.75)

Attention : pour des raisons de sécurité le nombre de personnes ne peut exéder 60 personnes

TARIF

	<u>Location</u>	<u>Caution</u>
Vin d'honneur (1 journée)	65€	120€
Repas (week end)	120€	250€

Sont compris dans ces tarifs : Electricité, Eau chaude, Frigidaire, Lave-vaisselle et vaisselle existante.

Etat des lieux et remise des clés : Le vendredi à 15h (d'entrée) à la salle

Le lundi à 9h(de sortie) à la salle

Contact état des lieux et remise des clés: Nathalie au 03/24/36/59/20 de 8h30 à 17h

A Prévoir :

- ✚ Produits d'entretien, pastilles lave-vaisselle, sacs poubelles, éponges, papier toilette, etc.
- ✚ Rempoter les bouteilles en verre et les poubelles.
- ✚ **NE RIEN ACCROCHER AU PLAFOND**
- ✚ Remettre les thermostats en mode éco (radiateurs + général)
- ✚ Fournir une attestation responsabilité civile au responsable de la salle, le jour de l'état des lieux (demander à votre assurance)

Les locaux devront être rendus propres. Toutes dégradations seront facturées.

Attention : toute annulation moins de 3 semaines avant la date de réservation sera facturée.

✕

Chèque à libeller à l'ordre de : CE PCA Charleville

Feuille à retourner pour confirmation de location accompagnée du montant de la caution

Nom et Prénom _____ Date de location. / / / _____

Adresse personnelle _____

_____ ☎ portable _____

Je soussigné(e) et certifie avoir lu le présent règlement et les tarifs de location.

Le secretaire du Comité Etablissement

Franck LAURENT

LE LOCATAIRE

REGLEMENT DE LA LOCATION SALLE LA FORRIERE

Route de warnécourt 08090 WARNECOURT

- **Attention** : pour des raisons de sécurité le nombre de personnes **ne peut excéder 60 personnes**. Dans tous les cas le C.E ne pourra être tenu responsable d'incident ou accident survenu pendant la location.

- **Les accès à la toiture sont interdits**
- **1 seule location par an et par salarié**
- Des conditions préférentielles pour votre vin d'honneur de départ en retraite (Se renseigner au comptoir C.E)

- La réservation doit être faite impérativement au **comptoir du CE**
- Vous devrez fournir une attestation responsabilité civile au responsable de la salle le jour de l'état des lieux (à demander à votre assurance).

Contact doit être pris auprès de Nathalie une semaine avant la réception,

➤ **Etat des lieux et remise des clés :**

- Le vendredi à 15h à la salle
- Le lundi à 9h à la salle.

Tel : 03 24 36 59 20 de 8h30 à 17h du lundi au vendredi.

- Dans la mesure du possible et suivant le programme de location, la salle sera disponible la veille de la réception.
- Dans le cas contraire la salle sera mise à votre disposition à partir du samedi matin : 10H00 (si autre location le vendredi)

Règles Générales

- Les réfrigérateurs doivent être réglés à thermostat « 2 » après utilisation.
- **Les déchets doivent être emportés par le loueur**
- Installation de sono, autorisé, mais il convient de procéder à un réglage du son et de vérifier, que **celui ci ne s'entend pas à l'extérieur**. Ainsi que toute nuisance pouvant entraîner des nuisances pour le voisinage
- Toute plainte du voisinage est sous la responsabilité du loueur
- La salle doit être rendue **propre balayée et lavée**, uniquement à l'eau chaude sans ajout de produit.
- Le loueur **doit prévoir** ses sacs poubelles, les produits d'entretiens, papiers toilette ...
- Lors de l'utilisation du chauffage le thermostat d'ambiance doit être réglé sur 18°C (trait noir en repère) à la fin l'utilisation de la salle. Remettre les thermostats en mode éco (radiateurs cuisine et WC).
- Baisser tous les volets roulants à la fin l'utilisation de la salle
- **Ne rien accrocher ou coller au plafond (dalles électrique)**

Services

- De la vaisselle, peut être prêtée gracieusement
- Toute perte ou casse sera facturée

Le Secrétaire du C.E

Trésorier du CE